

2A 2M WORLD DEVELOPMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 500 000 euros
Siège social :
583-585 boulevard des Horizons
06220 VALLAURIS
750 179 947 RCS ANTIBES



Deposé aux minutes du Greffe
du Tribunal de Commerce
d'Antibes : 3577 21 AOUT 2012

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 10 JUILLET 2012

Monsieur ZOUARI Marc demeurant 583-585 boulevard des Horizons 06220 VALLAURIS

Associé unique et seul Gérant de la Société 2A 2M WORLD DEVELOPMENT.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Lors de la rédaction des statuts de la société, il a été mentionné que le premier exercice social serait clôturé au 31 décembre 2011, l'activité de la société n'ayant démarré que lors de son transfert du Grand Duché du Luxembourg en France le 28 décembre 2011, il serait opportun de reporter cette clôture au 31 décembre 2012.

II A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Modification de la date de clôture du premier exercice social et modification corrélative de l'article n°6 de l'article « Exercice Social » des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de modifier la date de clôture du premier exercice social et de la fixer au 31 décembre 2012.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 17 mois, jusqu'au 31 décembre 2012.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 6 - Exercice social »

« L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. »

« Par exception, le premier exercice social comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés jusqu'au 31 décembre 2012. »

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Marc ZOUARI